

Ski Club de FORMIGUÈRES
Local Calmazeilles
66210 FORMIGUÈRES

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 19 SEPTEMBRE 2015**

Présents : voir fiche de présence jointe.

Absents excusés : Monsieur Loos, Maire de Formiguères, Monsieur Gomes, président de la régie et adjoint de la commune, Monsieur Ragona, directeur de la station de ski de Formiguères, Monsieur Exiga, entraîneur au ski club, famille Aguerra qui donne procuration à M. Bataille, famille Bernard qui donne procuration à Mme Davies, famille Chopin qui donne procuration à M. Bataille, famille Depetris qui donne procuration à M. Masuaute, famille Gramoli qui donne procuration à M. Bataille, famille Planeilles qui donne procuration à Mme Davies, famille Potts-Gorgue, famille Poirrier, famille Vergé, famille Gasparian

Mouvements lors de la séance : M. Gomes fait une brève apparition à 12h07 pour montrer son intérêt envers le club. M. Ravier quitte la séance vers 12h30 pour raisons personnelles, après avoir pris la parole sur la question du devenir de la relation ESF/Ski Club, l'assemblée générale n'étant pas terminée et l'assemblée générale extraordinaire n'ayant pas encore eu lieu.

Le président Philippe Bataille ouvre la séance à 10h30 en remerciant les personnes présentes. Il se félicite de la représentation importante des adhérents qui démontre leur grand intérêt pour le club.

Compte-rendu moral :

M. le Président présente le compte-rendu moral pour la saison 2014/2015. Sur le plan des effectifs, nous sommes toujours en légère augmentation, ce qui nous permet de dire que le club satisfait le plus grand nombre. Nous avons intégré l'année dernière 4 moniteurs fédéraux qui se sont acquittés de leurs missions avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. Nous tenons à saluer leurs actions et à les remercier pour leur implication totalement bénévole et gratuite. Nous tenons à préciser que les objectifs ont été mis en place en collaboration étroite avec les entraîneurs ESF des autres groupes du Ski Club. Ce principe nous a permis :

- de réaliser des économies financières
- de mettre en place des groupes plus homogènes
- de permettre aux entraîneurs de travailler dans de meilleures conditions et d'optimiser les heures d'enseignement.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Compte-rendu d'activités

M. le Président présente le compte-rendu d'activités pour la saison 2014/2015.

Les Entraînements

Nous regrettons que M. Ragona ne soit pas là car nous aurions souhaité le remercier publiquement pour la qualité de son engagement et de ses services envers le ski club. Nous devons reconnaître que les relations Ski Club / Station sont particulièrement bonnes pour ne pas dire cordiales.

Les relations avec les entraîneurs ESF restent, comme à l'accoutumée, excellentes, puisqu'ils sont tous issus du club et restent très attachés à leur club. Ils ont accompli du bon travail avec les jeunes du club mais également avec les moniteurs fédéraux dans la préparation, l'organisation et l'évolution de l'enseignement tout au long de la saison, un grand merci à eux. La direction de l'ESF

nous a également autorisés à participer gratuitement aux différents passages (flèches, chamois) aux vacances de Noël et de février. Nous les remercions pour ces actions.

Les courses

Les adhérents ont participé aux courses organisées sur le secteur. Nous sommes très heureux de cet engagement fort de la part de nos jeunes mais également des parents qui se sont organisés pour assurer une présence du plus grand nombre lors de ces compétitions. Nous sommes toujours sur le bénévolat, le don de soi et le service gratuit pour permettre à nos enfants d'assouvir leur envie de skier.

La Rifle

Un événement indispensable et obligatoire pour l'équilibre financier de notre structure. L'organisation de cette rifle est la clé de voûte financière de notre édifice. Nous remercions tous les parents pour leur implication, leurs dons, et remercions tout particulièrement les généreux partenaires qui n'hésitent pas à nous adresser des chèques pour que nous puissions continuer notre action dans les meilleures conditions possibles. M. Bataille tient à remercier en personne Mme Dejean qui est l'un des généreux bénéficiaires du club. Bien sûr un remerciement à la municipalité et à la régie, au snack et aux commerçants de Formiguères qui jouent parfaitement le jeu du club.

Nous tenons à souligner, avant de conclure ce rapport moral, la superbe manifestation organisée en fin de saison par l'ESF et la Station de Formiguères. Un très bel événement de fin de saison.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des membres présents

Bilan financier

Présenté par le trésorier, Frédéric Masuaute. Le bilan de la saison 2014/2015 fait apparaître un solde positif de 1255,80 € grâce à la rifle et aux dons des parents. Si nous ne prenions en compte que les revenus des adhésions et la subvention reçue du Conseil Général, nous serions déficitaires puisque notre résultat s'élèverait à - 460 €.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Préparation de la saison 2015/2016 :

M. le Président présente la saison 2015/2016.

- Le bureau directeur de l'ESF nous informe que l'ESF n'entraînera plus le ski club jusqu'à ce que la direction du Conseil d'Administration du ski club soit changée. C'est ce qui nous a été annoncé la semaine dernière lors d'une réunion entre le directeur de l'ESF, M. Petitqueux, et M. Bataille, M. Masuaute et Mme Davies du Comité d'Administration du Ski Club de Formiguères. D'après M. Petitqueux, pour une station, le ski club ne fonctionne pas. Il n'y a pas de communication entre le ski club et l'ESF, pas d'échange, par conséquent, l'ESF ne souhaite plus continuer dans ces conditions.
- Nous avons pris acte de cette décision et informé les instances locales et nous sommes rapprochés de l'ESF des Angles et de son Ski Club ainsi que de l'ESF de Font Romeu et de son Ski Club. Les discussions sont en cours et des solutions sont en passe d'être trouvées.
- L'organisation 2016 :

Dans les propos qui suivent, je ferai référence aux entraîneurs de l'année passée, soit à Romain, Jean-Pierre et Sylvain, afin que vous puissiez vous situer dans l'énoncé des différentes mesures qui seront prises pour cette nouvelle saison.

- Nous allons continuer notre démarche de restructuration du club et intensifier les actions. Pour se faire, nous allons agrandir le Conseil d'Administration et le porter à 9 membres auxquels nous attribuerons des missions et des objectifs précis. Nous proposerons, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra cette AG, la réélection des membres du bureau actuel et l'intégration de 5 nouveaux membres :

Didier Exiga en tant que responsable technique compétition et courses

Cédric Talou en tant que responsable course et compétition

Jean Pierre Kerivel en tant que conseiller en connaissance du milieu montagnard, responsable technique des programmes des groupes de départ et coordination avec les entraîneurs fédéraux

Raphaël Jaud en tant que coordinateur avec les parents

Alexandre Subirats pour s'occuper de l'événementiel et de l'organisation logistique

Nous allons, comme il avait été convenu en fin de saison dernière entre les membres du bureau, les entraîneurs ESF et les moniteurs fédéraux :

- Travailler en binôme moniteur ESF et moniteur fédéral sur deux groupes, de façon à optimiser les temps d'enseignement et aboutir à plus d'efficacité. Le moniteur fédéral sera le niveau préparant à la montée dans le groupe supérieur ou une remise à niveau demandée par l'entraîneur ESF. Mission, objectif et contrôle seront effectués par l'entraîneur ESF.
- Doublement des heures d'entraînement du groupe de Didier, à savoir :
 - Samedi après-midi et tout dimanche
 - Stages de Noël et février matin et après-midi
 - Obligation de prendre le forfait Neiges Catalanes pour le groupe de Didier car nous allons programmer des entraînements dans les stations voisines : les Angles, Font Romeu, Puyvalador, St Pierre. Ces entraînements se feront en collaboration avec les autres clubs que nous avons déjà démarchés.
- Le groupe de Romain fonctionnera en binôme avec Didier Exiga et Cédric Talou : Plus d'heures d'entraînement afin de préparer le groupe aux courses et à un ski plus dynamique, à savoir :
 - Samedi matin pour le comp+
 - Samedi après-midi
 - Stages de Noël et février matin et après-midi.
 - Nous ferons des entraînements au coup par coup sur les stations voisines en collaboration avec les autres clubs. Pas d'obligation de prendre le forfait Neiges Catalanes pour les enfants de ce groupe.
- Les groupes de Jean-Pierre et Sylvain continuent leur travail en collaboration avec les moniteurs fédéraux, en relation très étroite avec Didier et Romain.
- Rien n'est encore certain mais il se pourrait que les forfaits saison soient payants dès cette saison. Si tel est le cas, nous demanderons à la Mairie de considérer un reversement du coût des forfaits sous forme de subvention.
- 2 moniteurs fédéraux devraient continuer cette année leur formation et présenter le MF2. Les 2 autres moniteurs fédéraux le prépareront l'année prochaine.
- Nous allons organiser deux rifles, sous l'autorité d'Alexandre Subirats qui sera bien sûr soutenu et guidé par le bureau et vous tous j'espère car je le répète, ces rifles sont vitales pour le fonctionnement du club. Les bonnes volontés, faites-vous connaître et répondez présent. Une rifle aura lieu lors des vacances de Noël, le 23 décembre, l'autre lors des vacances de février. Date à fixer.
- Le montant des cotisations sera maintenu comme l'année précédente.

- Nous avons rencontré Pierre Escach, nouveau président du Comité Départemental des PO et Président du Ski Club Puigmal, pour l'organisation possible d'un rassemblement dans le cadre d'un challenge qui serait organisé entre 4 ou 5 stations des Neiges Catalanes. Le Ski Club de Formiguères a pris position et nous prendrons rendez-vous avec la station pour étudier ce projet et sa faisabilité.

Voilà dans les grandes lignes le projet pour la saison 2015-2016 sous réserve du tarif des forfaits Neiges Catalanes et de l'incidence que cela pourrait avoir.

Cette présentation a donné lieu à de nombreux commentaires de la part des parents présents et de M. Ravier, représentant le bureau directeur de l'ESF.

Tout d'abord, Monsieur Ravier souhaite prendre la parole afin de rappeler qu'il ne faut pas oublier que l'ESF facture le ski club entre 33 et 35 € de l'heure de cours alors que la facturation client normale se situe entre 43 et 45 €. L'ESF répartit ensuite le manque à gagner de 10 € par heure de cours entre tous les moniteurs de l'ESF de manière à ce que chaque moniteur participe à l'effort financier consenti en lissant cette « perte » afin qu'elle soit la moins douloureuse possible. Si seuls les moniteurs choisis pour donner les cours du ski club étaient ponctionnés de ces 10 € par heure, M. Ravier pense que ces tarifs préférentiels ne pourraient pas être proposés par l'ESF. Ensuite, M. Ravier souhaite faire une proposition au Ski Club, au nom du Comité Directeur. La proposition est la suivante : prendre un nouveau départ et mettre en place un partenariat renforcé qui se baserait sur un réaménagement d'objectifs humains, sportifs et concurrentiels pour le long terme et qui correspondrait au mieux aux attentes des enfants, des parents, du ski club existant et des entraîneurs. Cela déboucherait sur la création d'une relation de confiance, de partage et de professionnalisme pour accueillir au sein du ski club, en plus des enfants actuels, les enfants du village et des environs et de permettre un renouvellement régulier de moniteurs et monitrices sur leur station et leur village.

Il énonce les 2 conditions non négociables de rapprochement :

- Accéder au bilan comptable et sportif du ski club pour faire un point sur l'état financier du club et calculer ensemble le prévisionnel pour la saison 2015/2016
- Acceptation du directeur et du directeur technique de l'ESF dans le bureau directeur du ski club

Ces deux conditions permettront de déboucher sur un projet humain qui permettra d'adapter et proposer des projets adaptés au niveau de ski et envies des enfants les plus jeunes en collaboration avec adhérents, enfants, parents, entraîneurs...

Cela permettra aussi de proposer un projet sportif qui permettra d'adapter et proposer des objectifs pour les plus grands : participation aux courses avec encadrement par les entraîneurs, entraînements adaptés réguliers et sans excès, morcellement des entraînements. L'ESF ne pourra pas mettre à disposition un moniteur par journée complète lors des vacances scolaires par exemple, pas de journée complète en règle générale, sauf exception, difficulté de bloquer une piste en slalom l'après-midi..., mise à disposition de matériel adéquat selon les objectifs et suivi sur la préparation du matériel par les entraîneurs, ré-introduction de la notion de droit et devoir pour tous...

M. Ravier rappelle qu'un ski club ne peut se substituer à une école de ski et que si les adhérents et leurs parents ne se retrouvent pas dans le projet du club, l'ESF reste la meilleure solution pour organiser des cours saison sans objectif de compétition mais dans l'apprentissage technique tout en préservant le côté ludique.

M. Ravier informe qu'avec l'introduction des forfaits payants cette année, un nouveau partenariat pourrait permettre une meilleure gestion financière et réduire l'impact du surcoût sur les finances du club. Il nous propose d'étudier le prévisionnel qu'ils nous feront parvenir dans les prochains jours.

Les autres propositions sont de replacer la station de Formiguères dans le calendrier des courses secteur, ce qui passerait par une « ré » homologation de la piste du Bac cet automne. L'ESF envisage aussi d'investir dans un véhicule type camionnette qui serait mis à disposition du club. M. Ravier nous dit que ces propositions n'ont pas pour but de mettre la main sur le ski club de Formiguères mais de s'impliquer à tous les niveaux et pour le bien de tous, y compris la municipalité et la régie. Nous avons jusqu'à fin septembre pour pouvoir négocier un partenariat. Passé ce délai, l'ESF lancera une procédure de création d'un club ESF qui leur permettra d'atteindre les objectifs pré-cités.

La présentation de M. ravier a suscité elle aussi, de nombreux commentaires.

M. Bataille fait remarquer qu'au terme de cette présentation, on peut constater que les objectifs de l'ESF et ceux du Ski Club sont les mêmes. Le Ski Club de Formiguères prend depuis toujours le ferme engagement de former des enfants pour passer le test technique puis l'Eurotest avec succès, ce afin de former de futurs moniteurs. Au cours des trois dernières années, le Ski Club de Formiguères a formé 4 stagiaires qui ont tous travaillé à l'ESF de Formiguères, hormis 1. Fort de cet objectif mais aussi du constat que le passage de ces tests est de plus en plus difficile, le ski club accroît dès cette saison le volume de ski. Il ne faut pas oublier que depuis l'année dernière, nous travaillons avec un entraîneur ESF supplémentaire et 4 moniteurs fédéraux. M. Bataille rappelle que l'étoffement de la base est une priorité dans notre club, afin que la ressource en moniteurs stagiaires et donc futurs moniteurs ne se tarisse pas comme cela a été le cas par le passé, lorsque d'anciens dirigeants du club avaient omis de se préoccuper des générations futures de moniteurs. M. Ravier reconnaît avec plaisir qu'effectivement nos objectifs sont très similaires et qu'il ne manque pas grand-chose pour qu'on puisse se mettre d'accord. Il insiste sur le fait qu'une des conditions non négociables afin de pouvoir envisager un rapprochement est l'entrée dans le bureau du ski club des 2 membres du Comité Directeur de l'ESF. M. Bataille et la très grande majorité des membres présents s'opposent fermement à la candidature au sein du bureau de M. Petitqueux. Les raisons qui sont évoquées sont que la plupart de l'audience d'une part n'apprécie pas le « chantage » qui est pratiqué en nous annonçant que l'ESF ne souhaite plus mettre de moniteurs à disposition si le bureau actuel ne change pas et d'autre part ne comprend pas comment il est possible de revenir sur une annonce si drastique en l'espace d'une semaine. Une incompréhension s'installe par rapport au fait de prendre en otage les enfants qui, au final, seront ceux qui perdront la relation qu'ils avaient développée avec leurs moniteurs au fil des ans. D'autre part, M. Bataille fait remarquer qu'il trouve étrange que les stagiaires qui sont fournis à l'ESF par le biais du Ski Club de Formiguères ne souhaitent pas faire carrière au sein de la structure. Ces mêmes personnes n'avaient jamais eu de problèmes relationnels au sein du Ski Club. Il met en avant que selon lui, l'ESF ne forme pas correctement ses stagiaires pour leur permettre de se perfectionner et de continuer sereinement dans la carrière de moniteur. M. Ravier accepte ce commentaire et nous informe qu'effectivement, fort de ce constat d'échec de formation, l'ESF se remet en question et souhaite améliorer son volet formation des stagiaires. Une autre partie de l'audience n'apprécie pas non plus le discours de M. Ravier lorsqu'il annonce que la relation d'entraîneur à membre se doit d'être formelle, de maître à apprenant, et qu'il n'y a pas de place pour le copinage, hormis en dehors des entraînements. Nous nous revendiquons comme un club que les enfants ont plaisir à fréquenter et qui les amène à réaliser leur potentiel, s'ils le souhaitent, mais il s'agit bien d'un choix émanant de l'enfant, non pas de l'entraîneur. Nous voulons des enfants motivés au sein du club, non pas des enfants stressés par des objectifs inatteignables.

Certains membres rappellent à M. Ravier un manque de cohérence au sein de l'ESF comme par exemple le fait de faire payer différents tarifs suivant les personnes lors du passage des flèches et chamois les années précédentes. Le mauvais relationnel que M. Petitqueux entretient avec certains parents du club est régulièrement évoqué lors de cet échange. Mme Davies fait remarquer qu'il y a une autre solution à explorer. Le Ski Club montre son désir de restructuration et de rapprochement

puisque nous proposons que l'ESF Formiguères soit représentée au sein du bureau par le biais de la candidature de M. Kéritel. De ce fait, l'effectif du Conseil d'Administration du Ski Club sera alors pléthorique si tous les membres sont acceptés au sein du Conseil bien sûr, soit 9 membres au total. Elle propose à M. Ravier d'être convié à assister aux réunions du Ski Club en tant qu'invité, sans pour autant intégrer le Conseil d'Administration du Ski Club. M. Ravier parlant aussi au nom du Comité Directeur, est fortement opposé à la candidature de M. Kerivel qui, pour lui, n'a aucune raison d'être et ne nous sera d'aucune utilité puisque M. Kerivel ne fait partie que du Conseil de Gestion de l'ESF, non pas Comité Directeur de l'ESF. M. Bataille confesse que la réunion qui a eu lieu la semaine passée avec M. Petitqueux l'a profondément blessé et qu'à la suite de cette réunion, il a contacté les membres du bureau afin de savoir s'il était la cause de cet ultimatum et s'il était nécessaire, afin d'adoucir les relations ESF/Ski Club, qu'il rende sa démission. Les membres du bureau lui ont répondu sans hésitation que sa légitimité en tant que Président n'avait jamais été remise en cause et que nous lui apportions notre soutien pour rester à ce poste. M. Bataille parle de chantage odieux qui est fait au club et que les enfants sont pris en otage et objecte que pour lui, le seul habilité à intégrer le bureau est Jean-Pierre Kéritel puisqu'il est entraîneur au sein du club depuis plusieurs années, que nous lui faisons entièrement confiance, qu'il fait un travail important de préparation des enfants (mise en confiance, ski en toutes neiges...) et que nous donnons l'importance qu'ils méritent à son jugement et ses remarques. Pour M. Bataille et la plupart des membres présents, il est hors de question d'intégrer un membre du Comité directeur de l'ESF au sein du ski club car il souhaite que le Ski Club demeure indépendant et souverain dans ses décisions de fonctionnement. M. Bataille répète qu'il souhaite que le club garde son indépendance et que le chantage qui nous est fait soulève un problème de confiance et ajoute « je veux qu'on regagne la confiance du club ».

Plusieurs autres points ont été soulevés lors de la réunion. Lors de la réunion de la semaine passée avec le directeur de L'ESF il nous a été reproché de ne pas avoir aidé l'ESF lors du passage des flèches et chamois, comme il avait été convenu lors de l'AG de la saison passée. Tous les membres sont d'accord pour dire qu'effectivement nous avons offert notre aide et que l'ESF n'avait qu'à nous demander lorsqu'ils avaient un besoin en personnel bénévole. Compte tenu du fait qu'aucun personnel ESF ne nous a demandé de l'aide pour l'organisation des flèches et chamois et que selon nous, il n'est pas de bon ton de s'immiscer dans les affaires de l'ESF sans y être convié, nous pensions que les moniteurs ESF s'étaient organisés et n'avaient pas besoin de notre aide.

Pour rebondir sur le constat fait par M. Ravier sur le recrutement local de nouveaux membres, Mme Davies reconnaît que le Ski Club n'est pas pour l'instant performant en la matière. Cependant, elle rappelle que le bureau s'agrandit et que nous nous engageons à prendre des mesures afin de nous améliorer sur ce point.

Au sujet du second point non négociable, il est établi que les bilans financiers du ski club sont publics et qu'ils sont à disposition de tout un chacun pour consultation. M. le Trésorier se tient également à la disposition de l'ESF pour tout renseignement.

M. Ravier surprend l'audience lorsqu'il annonce que quoi qu'il en soit, aucune ESF ne mettra à disposition des moniteurs si l'ESF de Formiguères ne nous en fournit pas et met en avant un principe de solidarité entre les différentes écoles ESF.

L'audience est vraiment surprise par cette information et commence à s'agiter. M. Bataille annonce que juste quelques minutes avant la réunion encore, il était en conversation avec M. Gaurrene, directeur de l'ESF de Font Romeu, qui lui assurait une fois de plus, comme il l'avait fait dans le courant de la semaine, de son soutien en matière de mise à disposition de moniteurs. Il informe qu'il a lui-même contacté M. Gaurrene en semaine afin de l'informer de la situation du club et en lui demandant son aide afin de ne pas avoir à se tourner vers les « verts » et déroger aux traditions du club et familiale « rouges ». Il rassure l'audience qu'il a aussi discuté avec l'ESF des Angles qui se positionne pareillement à celle de Font Romeu. M. Ravier insiste sur le fait qu'il a rencontré en

personne M. Gaurrene ainsi qu'un dirigeant de l'ESF des Angles dans la semaine lors d'une réunion pyrénéenne ESF et que ces derniers lui auraient assuré qu'ils ne mettraient pas de moniteurs à disposition de notre club si l'ESF de Formiguères elle même décidait de ne pas travailler avec nous. Ceci rajoute au climat d'incertitude et de suspicion de cette réunion, alourdit l'atmosphère, et le manque de confiance en l'ESF s'aggrave.

M. Ravier nous quitte en nous proposant de réfléchir sur les conditions proposées par l'ESF pour mettre en place un partenariat solide et réitère son désir de travailler ensemble et de participer à l'expansion de la station de ski de Formiguères.

Après le départ de M. Ravier, la proposition de l'ESF d'intégrer un membre du bureau directeur de l'ESF au sein du club est étudiée et mise au vote. A la très grande majorité des personnes présentes après le départ de M. Ravier, la candidature de M. Petitqueux à l'entrée dans le bureau du ski club est totalement exclue (1 voix pour seulement). L'intégration de M. Ravier au sein du bureau est rejetée mais plus modérément (4 votes pour). Nous prouvons que nos intentions vont dans le sens de plus de dialogue et de coopération en intégrant un membre de l'ESF au sein du bureau en la personne de Jean-Pierre Kérivel et en proposant à M. Ravier d'assister aux réunions du ski club en tant qu'invité et ne comprenons pas pourquoi ces mesures seraient insuffisantes à la reprise de dialogue. M. Bataille rappelle son attachement à l'indépendance du Ski Club que ce soit en matière de gestion humaine ou financière.

Questions diverses

Les délégués à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Ski et du Comité Régional de Ski Pyrénées Est jusqu'à la prochaine AG du club sont élus, il s'agit de M. Philippe Bataille en tant que titulaire et M. Frédéric Masuautte en tant que suppléant.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Le Président
Philippe BATAILLE

La secrétaire
Stéphanie DAVIES

Ph. BATAILLE


Stéphanie Davies
